

Conseil Départemental du Val-de-Marne
Séance plénière du 28 janvier 2019
Débat d'Orientations Budgétaires 2019

Intervention d'Olivier CAPITANIO
Président du groupe « Les Républicains-Val-de-Marne
Autrement »

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Président,
Chèr(e)s Collègues,

Nous avons lu avec attention ce rapport d'orientations budgétaires qui nous est présenté aujourd'hui.

A sa lecture, nous partageons un même constat, Monsieur le Président, chers collègues : celui de la responsabilité de l'Etat dans la situation financière dégradée de nos collectivités.

L'Etat mène en effet une politique qui affaiblit gravement les capacités d'action de nos collectivités, au service de nos concitoyens, en exigeant et en imposant des efforts financiers difficilement supportables.

Que l'Etat demande aux collectivités de participer à la réduction de la dette publique, c'est normal et même nécessaire. Ce n'est pas notre groupe qui dira le contraire, vous connaissez nos engagements et nos convictions en la matière.

Mais l'effort demandé aux collectivités est à l'évidence tout à fait disproportionné.

11.5 Milliards d'euros d'économies imposées aux régions, départements et communes sous le quinquennat Hollande.

De nouveau 13 milliards d'économies demandées par E. Macron.

Les collectivités doivent porter plus de 26 % de l'effort de réduction du déficit public alors qu'elles ne représentent que 9% de la dette publique.

Cette situation est d'autant plus inacceptable que dans le même temps l'Etat ne s'impose toujours pas de pareilles restrictions, bien au contraire.

Ce ne fût pas le cas sous le quinquennat précédent et ce n'est pas le cas, sous la Présidence actuelle ; la réforme de l'Etat tant attendue n'étant toujours pas mise en œuvre.

Ainsi, s'agissant de la dépense publique un récent rapport parlementaire du député « En Marche » Joël Giraud, présenté le 15 octobre dernier à l'Assemblée nationale, souligne que **la dépense publique devrait s'accroître de 123 milliards entre 2017 et 2022**, pour finalement dépasser les 1 400 milliards.

Sur les deux premières années pleines du quinquennat actuel, les dépenses publiques ont même augmenté de manière plus rapide que sous F. Hollande : **soit 51 milliards de hausse de la dépense publique entre 2018 et 2019 (sans même tenir compte des mesures prises en décembre dernier pour répondre à la colère des gilets jaunes).**

Face à cette dualité, les élus locaux ne peuvent plus accepter d'être mis à l'index, comme ce fût le cas, il y a peine 3 mois avec la déplorable campagne de dénigrement #BalanceTonMaire, ni de voir les collectivités **mises sous tutelle financière ce qui contrevient à l'esprit et aux principes de la décentralisation.**

C'est pourquoi, dans cette période de grand débat national lancé par le Président de la République pour tenter de juguler le mécontentement généralisé qui parcourt le pays, les élus du groupe, nous en reparlerons en fin de séance souhaitent, je pense comme vous mes chers collègues, faire entendre le malaise des collectivités locales. Tel est le sens du vœu que nous proposons appelant à la construction d'un nouveau pacte de confiance entre l'Etat et les collectivités, seule voie possible pour sortir de la crise actuelle.

Mais Monsieur le Président, passé ce point de convergence sur la responsabilité de l'Etat dans la situation difficile des collectivités, nous constatons que ce rapport d'orientations budgétaires que vous nous présentez confirme bien les inquiétudes profondes que nous exprimons depuis plusieurs années sur la situation financière de notre département.

Face aux graves difficultés que nous rencontrons, **vous consentez enfin à mettre en application ce que les élus de notre groupe vous demandent débats budgétaires après budgétaires depuis de longues années.** Nous pouvons enfin lire dans ce rapport d'orientations budgétaires des expressions comme « Gestion rationnelle », « marges de manœuvre », « baisse de l'effectif »...

Mais que de temps perdu Monsieur le Président. Car aujourd'hui nous payons durement l'aveuglement de la majorité départementale qui n'a pas su mettre en œuvre au moment opportun des choix de gestion appropriés.

De ce fait, la situation de notre département est bien-sûr extrêmement préoccupante.

La situation de la dette est de loin le point noir le plus inquiétant.

- Nous n'avons cessé depuis des années de dénoncer votre choix consistant à recourir massivement à l'emprunt, au lieu de mettre en place **une stratégie de réduction pluriannuelle des dépenses de fonctionnement**. Or ce rapport nous montre que nous allons poursuivre sur cette voie et même l'amplifier.

Le ROB 2019 fait apparaitre une prévision d'endettement de 1,034 Milliards d'euros au 31/12/2019 contre 944 M€ en prévision au 31/12/2018. Pour la première fois, l'encours de la dette départementale (hors budget annexe d'assainissement) est supérieur à 1 milliard d'euros.

Cette année encore la fuite en avant continue puisque vous prévoyez une progression de notre endettement de +9.4%. Où cela s'arrêtera-t-il ?

Il y a pourtant urgence. Deux éléments sont très éclairants sur la situation en matière de dette dans notre département.

Premièrement, j'attire votre attention mes chers collègues, sur le fait d'un quart de notre endettement (+ 250 M€) ont été contractés sur les 4 dernières années uniquement (entre le 31 décembre 2015 et le 31 décembre 2019)

Deuxièmement, en 2013, le remboursement de la dette en capital nous coutait 29 M€ / an, un peu plus que l'équivalent d'un collègue. En 2019, vous nous indiquez que notre capacité d'action sera amputée de 61 M€ pour le remboursement de la dette ; soit l'équivalent de 3 nouveaux collègues !

Ainsi, le Conseil départemental a été incapable, depuis 2013, d'enrayer la forte progression de son endettement, malgré la progression de l'épargne brut de + 35 M€ entre 2014 et 2018.

Autre sujet d'inquiétudes, notre niveau d'épargne brut et sa hausse n'ont été rendus possible que grâce à un accroissement exceptionnel des droits de mutation, lié au dynamisme du marché de l'immobilier. Cet accroissement représente un véritable ballon d'oxygène pour le Département.

Mais chacun sait combien les droits de mutation peuvent être fluctuants. Cette année, comme nous le redoutions et nous l'avions dit, il y a eu un tassement. Celui-ci est resté modéré mais une inversion du marché immobilier dans le Val-de-Marne aurait un impact immédiat et extrêmement sévère pour les finances du département.

Nous sommes donc dans une situation extrêmement fragile.

- J'en viens maintenant aux orientations en matière de fiscalité. Je rappelle que depuis le début du mandat, votre majorité Monsieur le Président a augmenté à deux reprises les impôts (en 2016, une hausse de 5.8% et de nouveau l'an dernier une hausse de 3%)

Dans le rapport, la majorité se donne aujourd'hui pour objectif de, je cite : « tendre au maintien du taux de la taxe foncière ».

Quelle drôle de formulation trouvée ici par la majorité pour continuer de maintenir le flou sur ses intentions réelles.

Que devons-nous comprendre ? La part départementale des impôts foncier va-t-elle augmenter ou non ?

Alors que nous sommes fin janvier, et qu'a priori l'ensemble des données sont connues, ce rapport reste ambigu quant à la trajectoire en termes de fiscalité.

La formulation nous laisse entendre que la majorité va construire son budget et qu'elle adaptera ensuite le taux d'imposition, la hausse de la fiscalité étant de fait une variable d'ajustement pour boucler le budget.

Pour notre part, nous sommes totalement opposés à cette approche. Nous considérons qu'il est impératif de ne pas augmenter les impôts. Qu'il s'agit là d'un objectif prioritaire et qu'il convient donc de construire le budget 2019 en fonction de cette volonté et non l'inverse. C'est bien une différence de vision et de pratique entre la majorité et l'opposition du Département !

Alors que la majorité départementale a déjà augmenté deux fois les impôts depuis 2015 et à l'heure où nos concitoyens font état d'un ras-le-bol fiscal généralisé, accentué par la politique d'E. Macron et de son gouvernement, il serait inconcevable d'augmenter une fois encore les impôts départementaux.

On ne peut pas à la fois déclarer haut et fort vouloir défendre le pouvoir d'achat des Val-de-Marnais et leur imposer une augmentation de la fiscalité !

S'agissant des dépenses de personnels, le rapport d'orientation budgétaire met bel et bien en lumière le constat que nous faisons depuis longtemps. A savoir que **malgré l'affichage d'un nombre de poste budgétairement autorisé constant, la majorité restreint les dépenses de personnel et les emplois réellement occupés sont en constante baisse depuis 2015.**

Nous ne vous en faisons pas le reproche, bien évidemment, puisque nous le demandons depuis longtemps. Et nous constatons que malgré des déclarations passées, vous commencez

à assumer cette politique puisque pour expliquer la baisse des dépenses de personnel, vous écrivez « Cette évolution s'explique notamment par la poursuite en 2018 de la baisse de l'effectif observée depuis fin 2015 ». Encore une fois, que de temps perdu !

Mais il est vrai qu'il fallait laisser passer les élections départementales avant de mettre en œuvre les mesures de réductions de la masse salariale.

Dans le rapport nous pouvons également lire, je cite, que « la collectivité est attachée aux 35 heures ». **Alors là, nous nous sommes dit qu'enfin la majorité allait appliquer la préconisation de notre groupe de faire appliquer réellement les 35 heures dans la collectivité, et par conséquent dégager comme le rappelle la chambre régionale des comptes une marge de manœuvre financière de de 21 M€ ! (Soit 7 points de fiscalité).**

Mais en fait, il n'en est rien, puisque de manière assez cocasse, il faut attendre la phrase suivante pour lire que la durée de travail annuelle effective est de 1 529h30 au conseil départemental au lieu des 1 607 heures de travail normalement effectuées.

Domage. Mais nous ne désespérons pas que la majorité finisse par mettre en œuvre cette préconisation, certes avec un temps de retard, car c'est juste une mesure de bon sens.

Pour le reste, nous constatons que ce rapport comporte très peu d'indications précises et claires concernant les grandes masses de dépenses de fonctionnement.

Et la présentation des objectifs en matière de dépenses d'investissement est plus que succincte – 2 pages – et se résume au tableau du programme pluriannuel d'investissement pour 2019.

Dans ces conditions, il est absolument impossible de déterminer si l'objectif de 200 M€ d'investissement annuel pour 2019 pourra être tenu.

Peut-être faut-il attendre les années électorales pour vous voir détailler plus en avant les différents projets et politiques publiques du Département, comme en 2015 où nous avons eu droit à un catalogue à la Prévert sur 17 pages de toutes les politiques menées par le département dont vous nous annonciez, Monsieur le Président, qu'elles seraient toutes reconduites, voire pour certaines accrues.

En définitive et pour résumer, ce rapport d'orientations budgétaire est une photo qui témoigne de la difficulté financière dans laquelle se trouve notre département.

Vous avez certes engagé des efforts de gestion. Mais trop peu et surtout trop tard pour freiner la dégradation de notre état de santé du Département, dont le symptôme le plus préoccupant

est la fuite en avant en matière d'endettement qui au rythme où vont les choses fera bientôt du Département du Val-de-Marne l'un des départements de taille comparable les plus endettés de France.

Je vous remercie.

Olivier CAPITANIO

Président du groupe Les Républicains – Val-de-Marne Autrement